[NUMÉRIQUE](https://www.mediapart.fr/journal/mot-cle/numerique) 14 DÉCEMBRE 2017 PAR [JÉRÔME HOURDEAUX](https://www.mediapart.fr/biographie/jerome-hourdeaux)

**Le gouvernement impose au CNNum l’exclusion de Rokhaya Diallo**

**Lundi, le gouvernement installait le Conseil national du numérique avec, parmi ses membres, la militante féministe et anti-islamophobie. 3 jours plus tard, il demande à la présidente du CNNum de revoir sa copie, en l’excluant. Le secrétaire d’État au numérique explique avoir reçu de nombreux messages s’indignant de cette nomination.**

Que s’est-il passé durant trois jours au gouvernement pour que le secrétaire d’État au numérique Mounir Mahjoubi désavoue le mercredi 14 décembre le tout nouveau Conseil national du numérique qu’il avait lui-même installé le lundi précédent ?

*« Le conseil national du numérique a besoin de sérénité pour travailler, et les derniers échanges sur la composition du Conseil soulignent que ces conditions ne sont pas pleinement réunies »*, écrit Mounir Mahjoubi dans un communiqué publié mercredi en soirée. *« J’ai donc demandé à la présidente du CNNum de proposer une nouvelle composition du Conseil. Cela permettra à ce dernier de s’atteler sereinement à la tâche de transformation qui est la sienne. »*

Le communiqué ne précise pas qui, dans la composition du conseil, trouble à ce point la *« sérénité »* de ses travaux avant même qu’ils ne débutent. Mais, selon [une information du *Figaro*](http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2017/12/13/32001-20171213ARTFIG00323-le-gouvernement-demande-le-depart-de-rokhaya-diallo-du-conseil-national-du-numerique.php) confirmée à Mediapart par le secrétariat d'État au numérique, c’est la militante anti-raciste Rokhaya Diallo qui est directement visée.

La composition du nouveau CNNum est en réalité connue depuis plusieurs semaines par l’exécutif, et plus particulièrement par le secrétaire d’État au numérique. Il est même censé avoir validé cette liste qui aujourd’hui semble autant gêner l’exécutif.

[Le décret](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/12/8/PRMX1728831D/jo/texte) régissant le fonctionnement du CNNum précise en effet que ses membres*« sont nommés par arrêté du premier ministre, sur proposition du ministre chargé du numérique, pour une durée de deux ans »*. Et cette liste a été publiée au *Journal officiel*[dans un arrêté du premier ministre](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036186460&dateTexte=&=id), donc forcément rédigé par ses services. Selon nos informations, elle aurait même fait l’objet d’échanges avec la nouvelle présidente du conseil, Marie Ekeland, depuis plusieurs semaines.

Il suffit pour s’en convaincre de regarder [la vidéo de la conférence de presse](https://www.pscp.tv/w/1jMJgdPljkXxL)d’installation du nouveau CNNum qui s’était tenue le lundi 11 décembre, soit la veille de la publication de l’arrêté. *« J’ai eu la chance finalement de pouvoir constituer et proposer ce collectif à la fois à Mounir et au premier ministre qui nomme les membres »*, explique Marie Ekeland. Lorsqu'elle égrène les noms des nouveaux membres, le secrétaire d’État ne réagit pas quand celui de Rokhaya Diallo est prononcé. Cette consultation, insiste la présidente, a même permis *« d’arriver, après discussions, à cette liste finalisée qui m’apparaît offrir la plus grande cohérence »*.

Un peu plus tard durant la conférence, Marie Ekeland salue même la diversité de son équipe. *« On veut que le CNNum soit un carrefour, un endroit où il y a cette confrontation d’idées, cette constructivité en intégrant la complexité de la société française »*, affirme-t-elle. *« C’est cette pluralité d’opinions qui sera le garant de notre liberté de pensée »*. Une *« confrontation d’idées »* qui sera donc limitée au nom de la *« sérénité »*.

Le revirement de l’exécutif est en fait intervenu le mercredi 13 décembre après 24 heures d’une polémique lancée tout d’abord sur internet par une partie de la droite et du Printemps républicain. Le 12 décembre, le président du mouvement, Amine El-Khatmi, [réagit ainsi sur Twitter](https://twitter.com/Amk84000/status/940596061898530818?ref_src=twsrc%5Etfw&ref_url=https%3A%2F%2Fwww.lci.fr%2Fsociete%2Fmounir-mahjoubi-pourquoi-rokhaya-diallo-ne-fera-t-elle-pas-partie-du-conseil-national-du-numerique-2073368.html) à l’annonce de la nomination de Rokhaya Diallo : *« Vous avez demandé le racisme d’État, ne quittez pas… »*

Le lendemain, la députée Les Républicains Valérie Boyer interpelle directement le premier ministre Édouard Philippe dans [un courrier qu’elle publie sur Twitter](https://twitter.com/valerieboyer13/status/940934986450063363?ref_src=twsrc%5Etfw&ref_url=http%3A%2F%2Fwww.lefigaro.fr%2Fsecteur%2Fhigh-tech%2F2017%2F12%2F13%2F32001-20171213ARTFIG00323-le-gouvernement-demande-le-depart-de-rokhaya-diallo-du-conseil-national-du-numerique.php). Dans celui-ci, la nouvelle secrétaire générale adjointe chargée des questions de société du parti de Laurent Wauquiez reproche plusieurs propos tenus par Rokhaya Diallo ces dernières années.

L’élue rappelle notamment une interview accordée à [la web-émission Regards](https://www.youtube.com/watch?v=3quMwXz2EP8) par la militante féministe. *« Je ne vois pas en quoi le fait de marquer la féminité par un voile, c’est plus sexiste que de le marquer par des talons aiguilles ou minijupe »*, avait affirmé Rokhaya Diallo. Il existe un *« déni extrêmement profond du fait qu'il y a une production du racisme qui est ancrée à gauche »*, poursuivait-elle.

Valérie Boyer cite également [une pétition signée en 2011 par Rokhaya Diallo](http://lmsi.net/Pour-la-defense-de-la-liberte-d) et intitulée*« Pour la défense de la liberté d’expression, contre le soutien à*Charlie Hebdo*»*. Quatre ans avant l’attaque des frères Kouachi qui allait décimer sa rédaction, le journal satirique avait été ciblé par un jet de cocktail Molotov ayant provoqué un incendie. *« Il n’y a pas lieu de s’apitoyer sur les journalistes de*Charlie Hebdo, affirmait la pétition, *(…) les dégâts matériels seront pris en charge par leur assurance, (…) le buzz médiatique et l’islamophobie ambiante assureront certainement à l’hebdomadaire, au moins ponctuellement, des ventes décuplées. »*

 Les différents propos pointés par Valérie Boyer étaient déjà connus. Rokhaya Diallo, connue pour sa lutte contre l’islamophobie, est en effet une des cibles favorites de l’extrême droite et de certains mouvements laïcistes ou islamophobes. Ce qui est plus étonnant, c’est la célérité avec laquelle l’exécutif a cédé à leurs pressions alors qu'aucun élément nouveau n'est apparu.

Du côté du secrétariat d’État au numérique, on assure que ce n’est pas la lettre de Valérie Boyer, ni la mobilisation sur internet, qui a conduit à l’éviction de Rokhaya Diallo. Les services de Mounir Mahjoubi auraient en effet reçu de nombreux messages de la part de personnes de *« l’écosystème numérique »*. On reconnaît cependant avoir bien validé la composition du CNNum telle que présentée lundi. Et qu’à ce moment, elle ne posait aucun problème.

Désormais, la nouvelle présidente du CNNum est confrontée à ce qui ressemble bien à une impasse. L’exclusion de Rokhaya Diallo est désormais officiellement une condition imposée. La nomination du rappeur Axiome, elle, devrait être en revanche confirmée. À moins de mener une fronde ouverte contre l’exécutif, la nouvelle présidente va être contrainte de revoir sa copie, mais en écornant au passage sérieusement son indépendance. Cette affaire risque également de laisser de nombreuses traces en interne, certains membres vivant très mal cette exclusion.

De son côté, Rokhaya Diallo a réagi, le 12 décembre [sur Twitter](https://twitter.com/RokhayaDiallo/status/940580039204229121?ref_src=twsrc%5Etfw&ref_url=http%3A%2F%2Fwww.lefigaro.fr%2Fsecteur%2Fhigh-tech%2F2017%2F12%2F13%2F32001-20171213ARTFIG00323-le-gouvernement-demande-le-depart-de-rokhaya-diallo-du-conseil-national-du-numerique.php). *« Donc je n’ai pas le droit de collaborer avec les institutions de mon propre pays parce que j’ose dire publiquement qu’elles sont imparfaites ? Quelle étrange conception de la démocratie »*, écrit-elle. Des propos qui, comme le [soulignent *Les Inrockuptibles*](http://www.lesinrocks.com/2017/12/14/actualite/pourquoi-rokhaya-diallo-ete-ecartee-du-conseil-national-du-numerique-111021704/), ont été écrits alors que l’intéressée se trouvait justement en Égypte où elle était invitée par les Nations unies à discuter des discours de haine sur internet.